



Le Président

Rennes, le 01 MARS 2019

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

La couverture numérique de qualité des territoires est un enjeu majeur et une priorité absolue qui s'exprime pour le Département d'Ille-et-Vilaine au travers de deux objectifs ambitieux : garantir le très haut débit pour tous les breilliens par la fibre optique et améliorer rapidement la qualité de la couverture mobile en Ille-et-Vilaine.

Dans le domaine de la couverture mobile, le Département souhaite être proactif.

Dans le cadre du New Deal conclu entre l'Etat et les opérateurs en janvier 2018, des zones à couvrir en priorité doivent être identifiées. Le Département participe en lien avec l'Etat à l'identification de ces zones à équiper.

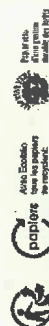
A côté des cartes de couverture fournies par les opérateurs, considérées comme trop théoriques, le Département d'Ille-et-Vilaine a souhaité disposer d'une cartographie de la qualité de la couverture réelle par les quatre principaux opérateurs présents en Ille-et-Vilaine (Orange, Bouygues, Free et SFR).

C'est à ce titre qu'il a développé l'application mobile « KiCapte » pour mesurer la qualité réelle de la connexion mobile des habitants d'Ille-et-Vilaine.

Cette application est disponible gratuitement sur les « stores ».

Elle permet de mesurer les connexions 2G/3G/4G et la qualité de service mobile. L'utilisateur peut lancer trois tests depuis son smartphone : un « test de vitesse » qui affiche la vitesse moyenne en téléchargement et envoi (débit descendant/montant) de la connexion mobile, un « test complet », qui mesure en plus la vitesse de téléchargement d'une vidéo, d'envoi de fichiers ou de navigation sur le web. Enfin, un « test itinérant » qui permet de lancer le test depuis son véhicule et qui mesure la connexion et sa qualité tout au long du trajet effectué.

Les mesures ainsi remontées vont alimenter une base de données et permettre de disposer d'informations objectives et précises (à l'échelle d'un hameau notamment) sur le taux de couverture du territoire breillien et sur la qualité et la performance des réseaux mobiles, qui pourront être opposées aux quatre opérateurs.



Aussi, de manière régulière, le Département pourra-t-il fournir d'après l'analyse des résultats disponibles, un baromètre de la situation de la couverture mobile des communes en Ile-et-Vilaine.

Grâce à la contribution des usagers, le Département pourra identifier les actions à mettre en œuvre et encourager les opérateurs à investir dans les infrastructures pour pallier les déficiences constatées (couvrir les zones mal desservies par les réseaux mobiles) ou pour améliorer la qualité et les performances des connexions mobiles.

Plus l'application sera connue et utilisée, plus les mesures seront nombreuses et représentatives de la situation réelle de la couverture.

Nous vous invitons donc à diffuser largement les atouts de l'application KiCapte et à rappeler que par cette démarche participative, le Département souhaite améliorer rapidement la couverture mobile en Ile-et-Vilaine.

En pièce jointe de ce courrier, vous trouverez un document que vous pourrez communiquer sur vos territoires, ainsi que l'article diffusé dans le « Nous Vous Ile » des mois de février/mars/avril 2019.

Aussi et à toutes fins utiles, vous trouverez sur le site internet du Département, un article complet consacré à KiCapte et contenant notamment une « Foire aux Questions » : [ille-et-vilaine.fr/KiCapte](http://ille-et-vilaine.fr/KiCapte).

En tant qu'élu(e)s, nous sommes régulièrement interpellé(e)s par des citoyens en recherche légitime d'un service mobile de qualité.

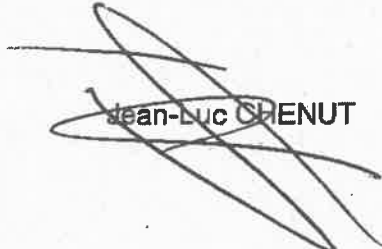
Nous sommes conscients des complexités qu'implique la procédure toute entière, depuis l'identification des sites à couvrir jusqu'à l'implantation de l'équipement requis.

C'est pourquoi, il me semble essentiel que nous conservions jusqu'à l'issue de la procédure, un engagement et un investissement total auprès des opérateurs et intervenants techniques, que nous puissions accompagner, faciliter et justifier auprès de l'ensemble des habitants, l'implantation de l'équipement de téléphonie mobile.

Monsieur Damien Bongart, Vice-président chargé du Très Haut Débit et des Usages du Numérique, ainsi que les services du Département, se tiennent à votre disposition pour tout échange sur le sujet.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

*C. Chénut*

  
Jean-Luc CHENUT